Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 100 (1974)

Heft: 18: 55e Comptoir suisse, Lausanne 7-22 septembre 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sa réalisation représente un effort tant pour les concurrents que pour l'organisateur, dont la dépense en temps et en énergie risque de paraître excessive. Il est toutefois utile de relever que, dans l'organisation actuelle de la profession, le système de concours offre un certain nombre d'avantages :

— il permet au maître de l'ouvrage, d'une part de sélectionner un projet parmi un nombre de solutions dont la qualité des propositions, grâce au jeu de la concurrence, dépasse la moyenne habituelle de la production, d'autre part de connaître des architectes, notamment des jeunes, encore inconnus sur le marché local ;

— il offre aux bureaux d'études la possibilité non seulement de se faire connaître, mais surtout de se livrer occasionnellement à un exercice hors des contraintes habituelles du marché, exercice qui est, quel qu'en soit le résultat, l'occasion de stimuler et de souder une équipe.

S'il est utile, afin d'éviter toute fraude et tout abus, que l'organisation et le jugement d'un concours d'architecture respectent des normes, celles-ci ont l'inconvénient, comme tout règlement, d'être rigides et limitatives. Ceci est tout particulièrement vrai dans le cas du concours d'idées du CESSEV à l'issue duquel il y a lieu de remarquer que :

— l'appellation de « concours d'idées » ne conduit pas nécessairement à une véritable proposition d'idées tant au niveau de l'approche d'un site qu'à celui de la création architecturale propre à un programme défini. Il est à regretter qu'un certain nombre de solutions proposées ne soient que des variations de plans sur quelques modèles types mis au « goût du jour » ;

— les concours d'architecture, par la composition nécessairement limitée du jury, ne font pas suffisamment appel à l'ensemble des intéressés et futurs usagers, enseignants et élèves, dans le cas qui nous occupe.

Ces quelques réflexions posent le problème du « devenir » des concours d'architecture qui, au-delà des avantages indéniables qu'ils apportent, devraient encore mieux se transformer « en un instrument favorisant le choix de décisions par lesquelles sont recueillis des enseignements » *. Il appartient aux associations professionnelles, aux maîtres de l'ouvrage et à tous les intéressés d'imaginer les solutions qui y conduiront.

André Rouyer
architecte adjoint
au Service des bâtiments
de l'Etat de Vaud

* Voir l'article de Lucius Burckhardt, critique des années 60, dans le numéro de décembre 1973 de la revue *Werk*.

Centre de formation CFF du Löwenberg

Ouverture

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux suisses organise un concours d'architecture public, à deux degrés, pour son centre de formation de Morat-Montilier.

Peuvent y participer tous les spécialistes de nationalité suisse ainsi que les spécialistes étrangers ayant leur domicile ou leur siège permanent en Suisse depuis le 1er janvier 1973.

Membres du jury : MM. Otto Wichser, Dr h.c., ing. SIA, ancien président de la DG CFF (présidence) ; Roger Desponds, ing. SIA, président de la DG CFF, Berne ; Max Portmann, ing. SIA, directeur de la division des travaux, DG CFF, Berne ; Erhard Romer, DG CFF, Berne ; Uli Huber, arch. FAS/SIA, chef des constr. DG CFF, Berne ; Fritz Lauber, arch. et conservateur cantonal des monuments historiques, Bâle ; Jean Riesen, conseiller d'Etat, Fribourg ; Albert Engel, syndic, Morat ; prof. Benedikt Huber, arch. FAS SIA, Zurich ; Max Schlup, arch. FAS SIA, Bienne ; prof. Paul Waltenspühl, arch. FAS SIA, Genève. Suppléants : MM. Ernst Moor, directeur de la division du personnel, DG CFF, Berne ; Roger Currat, urbaniste cantonal, arch. FAS/SIA, Fribourg ; Martin Schweizer, syndic, Montilier ; Rolf Hesterberg, arch. FAS/SIA, Berne.

Experts : MM. Etienne Chatton, conservateur cantonal des monuments historiques, Fribourg ; Heinz Gubelmann, arch. FAS, Winterthour ; Walter Tüscher, arch. FAS, Fribourg. *Secrétaire:* Beat Schildknecht, arch. SIA, chef de section, direction générale des CFF.

Le *montant total des prix* pour le 1er et le 2e degré s'élève à 200 000 francs, y compris les achats éventuels.

Extrait du programme : Salle de cours et d'exercices pour la formation des cadres, des agents de l'exploitation et des spécialistes techniques ; aula pour 300 personnes, restaurants et locaux administratifs ; chambres pour l'hébergement de 600 participants, quelques logements pour le personnel du centre et installations de sport.

Documents : La division des travaux de la Direction générale des CFF, Mittelstrasse 43, 3000 Berne, remet gratuitement du 12 août au 29 novembre 1974 le programme du concours et de la répartition des locaux. Elle envoie en outre contre versement d'un dépôt de 200 fr. sur le CCP 30-193 (avec mention « Concours centre de formation Löwenberg ») les autres documents du concours.

Délais : Visite des lieux et des bâtiments existants le 6 septembre 1974, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Les questions peuvent être posées jusqu'au 13 septembre 1974. Délai d'envoi des projets du 1er degré : 7 février 1975 (maquettes : 21 février 1975), au plus tard.

Congrès

Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes, GPC

Journées d'études 1974

Ces traditionnelles journées d'étude auront lieu cette année les *25 et 26 octobre* en l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne.

Les sujets traités seront les suivants :

Thème nº 1 : Protection contre le feu dans la construction.

La norme SIA 183 traitant de ce problème va paraître incessamment et il est indispensable d'attirer l'attention des maîtres d'ouvrage et auteurs de projets sur cette nouvelle publication et sur la nécessité de mesures constructives contre le feu.

Thème nº 2 : Les « grandes portées » dans le domaine du bâtiment.

Les techniques modernes de calcul et d'exécution permettent désormais la réalisation de très grandes portées, en différents matériaux. L'architecte et l'ingénieur se doivent de connaître ces possibilités nouvelles qui seront illustrées par des exemples suisses et étrangers.

Enfin, ces deux journées se termineront par un exposé de l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la Division fédérale du commerce, sur le sujet suivant :

« Répercussions sur le marché suisse de la construction des accords de libre-échange entre la Suisse et les Communautés européennes. »

Au cas où des obligations internationales imprévues ne permettraient pas à M. Jolles de présenter lui-même son exposé, il serait remplacé par l'un de ses proches collaborateurs.

Le Comité d'organisation espère que ces sujets seront de nature à intéresser tous les membres du groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes ainsi que de nombreux architectes. Il se réjouit de recevoir un grand nombre de collègues à Lausanne.

Les propriétés de l'eau et de sa vapeur

Giens (Var), 23-27 septembre 1974

Il s'agit de la 8e Conférence internationale organisée par l'IAPS (International Association for the properties of steam), en collaboration avec la Société française des thermiciens et l'Institut français des combustibles et de l'énergie.

Programme

La conférence porte sur toutes les propriétés de l'eau, tant légère que lourde, et de leurs mélanges dans tous leurs états physiques, gazeux, liquides et solides, sur la détermination expérimentale de leurs propriétés, leurs corrélations et leurs formulations.

Les divers sujets traités seront, dans l'ordre :

— Séance d'ouverture et conférences théoriques d'intérêt général,
— Propriétés d'équilibre (mesures, équations, corrélations),
— Solutions aqueuses diluées et, plus particulièrement, eau « techniquement pure »,
— Formulations,
— Propriétés de transport (viscosité, conductivité thermique... mesures, interprétation théorique, corrélations),
— Fluides polaires (développements théoriques...),
— Propriétés optiques, diélectriques, acoustiques, structurales...
— Eau lourde et mélanges D_2O/H_2O.

Dans ces divers domaines seront présentées une centaine de communications, les unes sur invitation, les autres sur proposition des auteurs. Certaines de ces dernières seront présentées sous forme de tables rondes. En principe il n'y aura pas de sessions parallèles, non plus que de présentation par l'intermédiaire de rapporteurs. On procédera à une revue générale des méthodes expérimentales.

Le programme est complété par des visites.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat du Congrès, c/o SFT, 28, rue de la Source, 75016 Paris (France).

Climat et habitabilité

Zurich, 25-27 septembre 1974

La Documentation suisse du bâtiment organise en collaboration avec plusieurs institutions dont l'OMM, le 3e symposium international sur la climatologie du bâtiment en collaboration avec le Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (CIB).

Les sujets principaux seront :

— Les relations entre le climat et l'habitabilité de l'environnement construit.
— Utilisation des conditions climatiques pour l'amélioration de l'habitabilité.
— Répercussions des mesures d'urbanisation sur les micro- et méso-climats.

Le symposium traitera de l'environnement, des implications des lois de la physique, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la médecine en relation avec la recherche, la formation, la construction et l'architecture, ainsi que des problèmes climatologiques vus dans le cadre de l'aménagement régional et local.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 31 août 1974) au secrétariat CIB de la Documentation suisse du bâtiment, CH - 4249 Blauen.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Cours de spécialisation sur les bases scientifiques de la Protection de l'air.

(3e cycle)

1. *Objectifs*

Depuis plusieurs années, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut suisse de météorologie ont institué une collaboration très fructueuse au sein du Groupe de travail EPFL-ISM qui met en contact la Chaire de la mécanique de la turbulence et le Service de la protection de l'air de l'ISM à Payerne. Dans le cadre des réflexions faites au sujet de l'introduction d'un enseignement de 3e cycle en hydrologie opérationnelle et appliquée, organisé par l'EPFL et l'Organisation météorologique mondiale, la Direction de l'Institut suisse de météorologie n'a pas manqué de soulever l'intérêt que suscitait également l'organisation d'un 3e cycle, celui dont les grandes lignes sont présentées ici, sur la protection de l'air. Ce vœu avait également été émis lors d'une séance tenue à la fin de l'année 1969 à Payerne, d'une manière commune par les Commissions fédérales de météorologie et de l'Hygiène de l'air.

Cet enseignement doit répondre aux besoins toujours croissants de formation scientifique nécessaire aux ingénieurs appelés à traiter les problèmes de la protection de l'air tant dans le secteur public que privé. Au cours de ces dernières années, les auteurs de ce projet ont eu l'occasion de prendre conscience de ces besoins croissants, aussi bien sur le plan universitaire que sur le plan pratique, notamment dans le cadre de l'activité du Groupe de travail EPFL-ISM. D'autre part, il faut relever que la mise en application de la législation découlant du nouvel article constitutionnel sur la protection de l'environnement exige de disposer d'ingénieurs spécialement qualifiés. C'est d'ailleurs dans la même perspective que s'inscrit également, outre l'hydrologie, la création d'un 3e cycle sur le génie de l'environnement ; ce dernier étant bien distinct du présent enseignement sur les bases scientifiques de la protection de l'air traitant essentiellement des aspects mathématiques, physiques et météorologiques de cette dernière.

Le premier cours a été donné durant l'année universitaire 1972-1973. Les résultats en ayant été positifs, le second cours de l'année universitaire n'en diffère sur aucun point essentiel.

Remarque : Le cours 1974-1975 est accessible non seulement aux étudiants suisses et étrangers, mais encore aux boursiers de l'Organisation météorologique mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé.

2. *Nature de l'enseignement*

L'enseignement comporte :

I. des *cours centraux* dans lesquels les exercices (contrôlés) seront intégrés.
II. des *cours complémentaires*, certains accompagnés d'exercices également intégrés.
III. des *cours-conférences*.
IV. des *séminaires interdisciplinaires* destinés à opérer la synthèse des connaissances dispensées sous I, II, III.

3. *Etalement des cours sur 15 semaines en hiver et 10 semaines en été*
Premier semestre : hiver 1974-1975, 15 semaines.

Deuxième semestre : été 1975, 10 semaines.

4. *Stages*

Pour un nombre limité de candidats, il est prévu d'organiser, parallèlement au cours de 3e cycle, un stage de perfectionnement à plein temps auprès de la Chaire de mécanique de la turbulence de l'EPFL et du Service de la protection de l'air de l'Institut suisse de météorologie à Payerne. Les participants à ce stage, qui devront être au bénéfice d'études ou d'expériences préalables en matière de protection de l'air, seront associés aux travaux théoriques et pratiques des deux institutions mentionnées. Au nombre des sujets traités figurent l'étude théorique et expérimentale de la turbulence des panaches, les modèles prévisionnels de pollution urbaine, la dispersion des polluants atmosphériques en terrain accidenté, les effets météorologiques des tours de refroidissement, ainsi que des travaux de développement intrumental touchant principalement l'exploration de la basse atmosphère.

5. L'enseignement est donné en langue française.

6. *Organisation*

Les cours s'étalent sur l'année universitaire à raison d'une journée par semaine, soit le lundi. Ils ont lieu dans un auditoire du bâtiment principal de l'EPFL, à proximité duquel se trouvent : la gare, des places de parcage, des restaurants.

7. *Enseignants*

L'enseignement est dispensé par des personnalités choisies dans le corps des professeurs des Ecoles polytechniques de Lausanne et de Zurich, ainsi que par des spécialistes suisses et étrangers.

8. *Admissions*

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'une Ecole polytechnique, d'une université, ou d'un titre équivalent, avec formation générale en mathématiques et en physique.

Le nombre des participants sera limité à 20 au maximum pour des raisons d'efficacité de l'enseignement. Candidats étrangers : une priorité aux boursiers de l'OMM et de l'OMS.

9. *Certificat et attestation*

Un certificat sera délivré aux participants qui auront suivi l'enseignement avec succès.

10. *Inscriptions*

Les demandes d'inscription doivent parvenir jusqu'au 30 septembre 1974, au

Secrétariat général de l'EPFL
33, av. de Cour
1007 Lausanne

Dès acceptation de leur candidature, les participants seront invités à acquitter une finance de Fr. 150.—. L'inscription sera définitive dès réception de ce versement.

11. Ce cours est organisé par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et le Groupe de travail EPFL - Institut suisse de météorologie, sur recommandation de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, avec la collaboration de l'Organisation météorologique mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé.

Ce cours, réparti sur 15 semaines en hiver et 10 en été, débutera le lundi 21 octobre 1974.

12. Renseignements complémentaires : Secrétariat général de l'EPFL, 33, av. de Cour, 1007 Lausanne Tél. 021/26 46 21.

Prof. Dr *F. Baatard*
Chaire de la mécanique de la turbulence
Groupe EPFL-ISM
33, av. de Cour
1007 Lausanne

Dr *A. Junod*
Chef de la Division de météorologie appliquée de l'Institut suisse de météorologie
Service de la protection de l'air
1530 Payerne
Tél. 037/61 36 33

Dès cet automne, l'EPFL offre un nouveau diplôme : ingénieur en science des matériaux

Il n'est guère possible de citer aujourd'hui une réalisation importante de la technique qui ne soit pas liée étroitement au développement simultané d'un matériau amélioré ou nouveau. Avant les années 60, dans de nombreux cas, les constructeurs étaient, lors de la conception et de la réalisation d'un projet, encore responsables du choix des matériaux à utiliser et devaient se porter garants de leur comportement pendant la vie de l'ouvrage. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le développement économique accéléré, l'exploitation intensive des ressources, les contraintes accrues à tous les niveaux entraînent une évolution très rapide des techniques et exigent le choix raisonné du matériau, de ses méthodes de mise en œuvre et d'essai : dans l'équipe chargée de la réalisation, c'est la tâche de l'ingénieur en science des matériaux.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle spécialisation à outrance. Les professeurs du Département des matériaux de l'EPFL déclarent : *L'ingénieur que nous voulons former dès cet automne est un homme essentiellement polyvalent.*

Loin d'être orienté vers un champ d'activité étroitement limité, l'ingénieur en science des matériaux sera préparé à résoudre les problèmes de matériaux rencontrés dans des domaines très différents de la technique : métallurgie, construction de machines, développement d'installations de production d'énergie, appareils complexes en microtechnique, medical engineering, constructions de génie civil et d'architecture. Dans ces secteurs et dans d'autres encore, l'économie suisse prévoit d'employer 350 à 600 universitaires dans le domaine des matériaux en 1976. Les nouveaux postes à créer jusqu'alors exigeront 17 à 33 diplômés par an.

La formation offerte par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne s'étalera sur quatre ans. Durant les deux premières années, les sciences de base, chimie, physique, mécanique, sont étudiées en vue de leur application aux problèmes concrets, mais complexes, liés à la détermination des propriétés, au choix et à la mise en œuvre de matériaux aussi divers que les métaux et leurs alliages, les matières plastiques, les matériaux pierreux, les verres, les céramiques. Ensuite, deux ans d'un programme « sur mesure » permettront à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses connaissances dans un domaine d'application de son choix. Plus du quart du temps total prévu est consacré à des travaux pratiques et à des projets.

En contact étroit avec ses collègues d'autres sections de l'EPFL, pour une partie des cours, l'étudiant de la section des matériaux accomplit l'essentiel de sa formation dans le cadre de petits groupes de travail.

Tout ce programme est exposé de façon vivante dans un bref spectacle audio-visuel réalisé par des collaborateurs du Département des matériaux. Cette information est mise à la disposition des gymnases et des écoles préparant à la maturité, sur simple demande.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 14 et 16 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 6 des annonces

Informations diverses

55e Comptoir Suisse: « Vers ce monde nouveau »

Du 7 au 22 septembre aura lieu le 55e Comptoir Suisse, Foire nationale de Lausanne, qui s'est donné pour thème cette année: « Vers ce monde nouveau ».

2500 exposants mettront l'accent sur les nouveautés et perfectionnements qui, d'année en année, caractérisent la production suisse et en affirment la réputation.

Dans les pavillons de l'Entrée principale, de la Grande-Avenue et du Bâtiment principal, trois hôtes d'honneur: la *Hongrie*, l'*Equateur* et le *Zaïre*, présenteront un raccourci de leur économie moderne, une évocation de leurs us et coutumes, de leur patrimoine artistique, et animeront leurs participations officielles de démonstrations spectaculaires. Cette illustration renouvelée du rôle assumé par le Comptoir Suisse dans la collaboration économique internationale de notre pays, sera soulignée par un pavillon inédit, richement documenté, du délégué fédéral à la coopération technique.

Au plan national, nos associations professionnelles et nos institutions s'exprimeront sur l'exercice de nos métiers et les directives de notre politique conjoncturelle.

La salle de congrès réunira les 150 meilleures créations du concours « L'art horloger » ouvert par l'*Association des horlogers-bijoutiers* aux passionnés d'art et de décoration.

Une exposition de l'*Union suisse des centrales d'électricité* montrera les moyens de lutte contre la paralysie qui frapperait le pays en cas de pénurie.

Usogaz traitera de la reconversion des installations publiques et privées pour la consommation du gaz naturel.

Dans la halle industrielle placée sous le signe de la rationalisation, on pourra assister à des démonstrations de soudure à basse température et l'*Union suisse des grossistes de la branche sanitaire* présentera une exposition collective: « De la villa au HLM ».

Dans les halles nord, à l'intention des jeunes, Radio-Suisse animera un stand de propagande pour le recrutement des « aiguilleurs du ciel », soulignant l'importance des télécommunications de la Suisse avec sa marine marchande.

Enfin, pour la première fois, le *Heimatschutz* participera au Comptoir Suisse, en y lançant l'Année européenne du patrimoine architectural. Maquettes, plans, perspectives, photos, spectacle audiovisuel mettront l'accent sur les devoirs des pouvoirs publics et des associations privées, sur les réalisations de la Suisse, notamment à Morat, à Ardez (GR), à Corippo (Tessin) et Octodurum en Valais. Intitulée « L'Avenir par notre passé », cette exposition rendra le public sensible à la richesse de notre patrimoine architectural et aux problèmes posés par sa sauvegarde.

Même les jardins feront peau neuve et revêtiront l'aspect inattendu de jardins exotiques, réalisés par le Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne avec le concours de Monaco. Dynamique, et plus rayonnant que jamais, tel sera le 55e Comptoir Suisse !

Feldmann et C° S.A., constructions en bois, 3250 Lyss

Cette entreprise bien connue en Suisse comme à l'étranger pour la bienfacture de ses produits spécialisés, la stabilité de ses prix et la rapidité de ses services, expose à nouveau au Comptoir. Elle présente à son stand deux modèles d'escaliers mobiles FELMA, qui sont l'aboutissement d'études précises et sont éprouvés et appréciés depuis de longues années. Sur demande, ils peuvent être livrés en deux parties. Le visiteur appréciera d'emblée la construction robuste et le fini impeccable de ce travail typiquement suisse. L'escalier mobile FELMA résout d'une façon simple et économique l'accès aux combles et superstructures, même dans les endroits les plus exigus. Ses trois dimensions normalisées permettent son installation dans la plupart des bâtiments existants. Sa facilité de manœuvre en fait un jeu d'enfant, grâce à son système d'élévation très bien équilibré; ainsi, la montée au galetas devient aussi possible pour les personnes âgées.

Halle 1, stand 54.

GEMEINDE 74 — 2e Foire exposition pour entreprises publiques (communes, cantons, Confédération, etc.)

Berne, du 3 au 7 septembre 1974, ouverte de 9 à 18 heures

Le 3 septembre 1974, à 9.00 heures, « GEMEINDE 74 », placée sous le patronage de l'*Association des communes suisses* et de l'*Union des villes suisses*, ouvrira ses portes pour la deuxième fois sur le terrain d'exposition de la Société des exposants BEA, place Général-Guisan, à Berne. Elle offre aux intéressés, notamment aux responsables des achats des administrations, offices, commissions techniques, associations professionnelles et autres organes analogues, des possibilités de renseignement et de documentation approfondie. 150 entreprises en chiffre rond exposeront sur une surface de 15 000 m², dans 9 halles et sur le terrain attenant, les produits les plus variés.

L'exposition d'articles utilisables dans les différents secteurs (des véhicules communaux, équipement, matériaux de construction, agencements d'exploitation, installations pour garages et dépôts, produits d'entretien de bâtiments, engins pour places de jeux, meubles et machines de bureaux, matériel de protection civile) est complétée par des expositions spéciales:

— la *protection des biens culturels en cas de conflits armés*,
— les *services communaux de sauvetage*,
— le *bureau communal modèle*,
— la campagne « *Pour une Suisse propre* ».

Les stands d'information de l'Association des communes suisses et de l'*Union des villes suisses* répondront aux questions des visiteurs.

Enfin, la S.A. Informis organisera *des séances d'information avec discussions consacrées aux problèmes suivants:*

— l'hygiène et les œuvres sociales;
— les finances communales;
— la gestion dans le secteur communal;
— le maintien des valeurs;
— l'information.

Renseignements: BEA, Case postale 1009, 3001 Berne.

Traversée des cours d'eau avec des tuyaux en PVC GRESINTEX

(voir photographie page couverture)

Lors de la construction de canalisations d'eaux usées, un des passages les plus délicats est celui où l'égout doit traverser un cours d'eau, généralement en « siphon ». Il importe que le matériau utilisé soit absolument étanche pour éviter la pollution de la rivière.

Le PCV répond d'une manière optimale à cet impératif. Son imperméabilité absolue, alliée à sa haute résistance à la corrosion, l'impose comme le matériau idéal pour ce genre d'ouvrages. La surface lisse du PCV permet, lors des vidanges, un curage rapide et interdit toute adhérence qui risquerait d'obstruer le siphon dans sa partie inférieure. La vidange se fait par des chambres de visite également en PCV, placées sur les berges de la rivière.

Les tuyaux GRESINTEX, dorénavant munis d'un joint à lèvre inclinée au coefficient de sécurité élevé, sont légers et d'une mise en œuvre rapide. En général les tuyaux, coudes, embranchements éventuels et chambres de visite sont préfabriqués aux cotes exactes dictées par la configuration du terrain et posés dans un temps record. Ceci est un autre élément très apprécié dans ce genre de chantier, où la présence d'eau rend les conditions de pose difficiles.

La photo de couverture montre trois siphons, posés en batterie, pour la traversée de la Murg en Thurgovie. Il s'agit de deux tuyaux GRESINTEX, série standard ⌀ 1000 mm et d'un tuyau ⌀ 400 mm. Le tout est par la suite enrobé de béton vibré, les éléments de la canalisation ayant servi en définitive de coffrage perdu.

Distributeur GRESINTEX en Suisse:
Canalisations Plastiques SA, avenue de la Rasude 2, 1001 Lausanne. — Tél. 021 / 20 58 36.